

BULLETIN D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

(1923-1927)

I. — MAROC.

M. Ismaël Hamet a condensé en un volume l'histoire du Maroc, depuis l'arrivée des Idrisites en Berbérie jusqu'à l'avènement de Moulay Youssef. Une pareille tentative eût été téméraire et à coup sûr prématurée, si l'auteur avait prétendu donner à son ouvrage le caractère d'un Manuel scientifique. Il ne paraît pas d'ailleurs y avoir songé et s'est contenté de rassembler les faits épars dans les chroniques musulmanes, en s'aidant pour les coordonner de quelques travaux modernes, surtout de l'Histoire de l'Afrique septentrionale de E. Mercier. La lecture de son livre apprendra peu de choses aux spécialistes, mais elle ne sera pas inutile aux débutants auxquels elle donnera un aperçu d'ensemble de l'histoire traditionnelle du Maroc (1).

L'ouvrage de M. A.-G.-P. Martin (2) est plus limité dans le temps et dans l'espace. L'auteur en avait donné la première partie en 1908 sous le titre « Les Oasis sahariennes » ; des raisons d'ordre politique et personnel avaient empêché la publication totale. M. Martin expose, d'après un grand nombre de documents recueillis dans le pays, les relations des Chérifs avec les gens des oasis, du XVI^e à la fin du XIX^e siècle et les efforts plus ou moins heureux des souverains saadiens ou hassani pour maintenir ces régions sous leur autorité. Il étudie ensuite le développement de la crise marocaine depuis l'avènement d'Abd-el-Aziz jusqu'à la proclamation du protectorat et en montre la répercussion dans les milieux indigènes et particulièrement dans les milieux sahariens. Les documents de provenance indigène dont l'auteur a fait largement usage et qu'il reproduit in extenso, donnent à ce livre un intérêt indiscutable.

Les « Documents inédits sur l'histoire du Maroc » publiés par M. de Castries apportent une masse énorme de do-

(1) Ismaël Hamet, *Histoire du Maghreb* : cours professé à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. Paris (Ernest Leroux, 1923).

(2) A. G. P. Martin, *Quatre siècles d'histoire marocaine. Au Sahara de 1504 à 1902. Au Maroc de 1901 à 1912*. Paris (Alcan, 1923).

cuments qui renouvellent sur bien des points et précisent sur beaucoup d'autres l'histoire de l'empire chérifien depuis le XVI^e siècle. Cette collection, d'une importance capitale, s'est enrichie de trois nouveaux volumes. Les pièces contenues dans le premier (1) s'échelonnent de 1655 à 1660 ; elles permettent de suivre les négociations laborieuses qui aboutirent au traité du 22 octobre 1659, le dernier conclu entre les Provinces Unies et les Salétins, à la veille même de la disparition de la dynastie saadienne. Le deuxième volume concerne les relations franco-marocaines du 3 juin 1662 au 30 avril 1686 (2). Il renferme de nombreux renseignements sur la mission du sieur de Saint-Amand auprès de Moulay Ismaïl, sur la démonstration navale de d'Estrées et, accessoirement, sur l'évacuation de Tanger par les Anglais. On y a joint une réédition de l'ouvrage de Mouëtte : HISTOIRE DES CONQUÊTES DE MOULAY ARCHI..... ET DE MOULAY ISMAËL. Dans le troisième volume (3) on pourra saisir les grandes lignes de la politique anglo-marocaine entre 1590 et 1625 ; on y verra les tentatives, d'ailleurs infructueuses, d'Elisabeth pour obtenir l'alliance de Moulay Ahmed el-Mansour contre l'Espagne, puis les efforts des Anglais, pour sauvegarder leurs intérêts commerciaux au milieu des désordres qui suivirent la mort de ce souverain. Aux volumes mentionnés ci-dessus, il convient d'ajouter un fascicule donnant la bibliographie et l'index général de la série FRANCE (dynastie saadienne) (4). Cet index, de même que celui qui complète le volume VI de la série PAYS-BAS, facilitera grandement les recherches.

Deux des trois volumes de documents publiés par M. Ignacio Baüer se rapportent au Maroc, le troisième concerne Alger, Tunis et Tripoli (5). L'histoire d'Arzila a été étudiée par M. David Lopez (6).

(1) *Archives et Bibliothèques des Pays-Bas*. Tome VI, Paris (P. Geuthner), 1923. La Haye (Martinus Nijhoff).

(2) *Archives et Bibliothèques de France*. (Dynastie filalienne) t. II, Paris, La Haye, 1924.

(3) *Archives et Bibliothèques d'Angleterre*. (Dynastie saadienne) t. II, Paris, 1925.

(4) Paris, 1926.

(5) Ignacio Bauer, *Relaciones de Africa*. I. Documents relatifs aux places de Ceuta et de Melilla. — II. Documents relatifs au Maroc en général. — III. Documents relatifs à Alger, Tunis, Tripoli-Madrid, 1922.

(6) David Lopez, *Historia de Arzila durante el dominio português* (1471-1550 et 577-1589) Coïmbra 1924.

La conquête du Soudan est l'un des épisodes les plus brillants de la période saadienne. Utilisant une lettre inédite d'Ahmed el-Mansour aux notables de Fas ainsi qu'une relation espagnole contemporaine, M. de Castries a fait une étude critique de l'expédition du pacha Djouder contre Tombouctou. Il discute et met au point les renseignements fournis par le *Tarikh es Sûdan* et la *Nozhat el Hâdi* (1). La domination marocaine fut d'ailleurs très précaire, ainsi que le montre M. Delafosse. Les véritables maîtres du Soudan furent bien vite les « Arma » descendants des soldats de Djouder, qui firent et défirent à leur gré les pachas représentants de l'autorité chérifienne (2).

Au milieu du XVII^e siècle, les chérifs saadiens furent remplacés par les chérifs du Tafilelt. A ce changement de dynastie se rattache la légende du Juif Ibn Mech'al dont le souvenir est commémoré chaque année par la fête des « tolba » de Fas. M. de Cénival a recherché les origines de cette légende et en a montré le développement. Il y reconnaît une « fable toute moderne, se présentant sous un masque vétuste emprunté aux plus vieux thèmes de la littérature orientale » (3).

Maîtres du pouvoir les chérifs hassani s'y maintinrent grâce à la garde noire des « Abid el-Bokhari organisée par Moulay Ismaïl. M. Delafosse confronte les données recueillies sur la formation de cette milice par le consul anglais Jackson et par les historiens marocains El-Oufrâni et Ez-Ziâni (4).

Sous la dynastie saadienne de nombreux Européens visitèrent le Maroc. M. de Castries résume dans une courte note les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'un d'eux, le botaniste hollandais Outger Cluyt (5). Les souverains de la dynastie alaouïte, s'efforcèrent, de leur côté, pour accroître leurs ressources, de développer le commerce avec l'Europe et d'attirer les négociants chrétiens, mais leurs exigences fiscales ne tardèrent pas à ruiner ceux qui s'étaient fiés à leurs

(1) De Castries, *La conquête du Soudan par El-Mansour* (1591). — *Hespéris*, 1923.

(2) M. Delafosse, *Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges*. — *Hespéris*, 1924.

(3) P. de Cénival, *La légende du juif Ibn Méch'al et la fête des tolba de Fès*. — *Hespéris*, 1925.

(4) M. Delafosse, *Les débuts des troupes noires au Maroc*. — *Hespéris*, 1923.

(5) de Castries, *Outger Cluyt, voyageur hollandais au Maroc*. — *Hespéris*, 1926.

promesses. Tel fut le sort des deux compagnies danoises établies au Maroc de 1755 à 1767. Leurs opérations aboutirent à une liquidation désastreuse et à l'obligation imposée au Danemark de payer un tribut annuel (1). Aussi bien, malgré les bonnes dispositions des souverains, la course n'avait-elle pas complètement disparu, témoin la capture et la captivité de M. de Brinon, officier de l'administration des Colonies, dont le *Mercure de France* reproduit la relation (2). La piraterie est encore pratiquée au XIX^e siècle et le gouvernement français se voit contraint d'envoyer, en 1851, le commandant Dubourdieu bombarder la ville de Salé. Nous devons à M. Deloncle le récit détaillé de cette démonstration navale, d'après les documents d'archives et le mémoire inédit de Jagerschmidt, secrétaire de la légation de France à Tanger (3). Hors d'état d'empêcher la piraterie, les sultans marocains sont également incapables de réprimer les révoltes de leurs sujets. Durant le premier quart du XIX^e siècle, les habitants du Soûs réussissent à se soustraire à leur autorité et constituent un royaume indépendant. Le commandant Justinard a résumé l'histoire de ce royaume et celle de son fondateur, Sidi Hachem (mort entre 1825 et 1830) d'après les traditions locales et les relations d'Européens ayant fait naufrage sur le littoral de cette contrée (4).

Les épidémies ont causé, au Maroc, presque autant de ravages que les guerres. La peste de 1818-1820, n'épargna aucune des régions de l'empire. Le docteur H.-P.-J. Renaud, qui avait déjà étudié l'épidémie de 1799 (5), décrit celle de 1818, d'après les rapports du consul général Sourdeau et les récits des chroniqueurs indigènes. Il établit, d'autre part, que les chroniqueurs marocains ont avancé d'une année la date de la première de ces épidémies. Le fléau se déclara seulement en 1213 (Hég.), c'est-à-dire au début de 1799 J.-C. et se propagea du Nord au Sud (6).

(1) De Castries, *Le Danemark et le Maroc (1780-1769)*. — *Hespéris*, 1926.

(2) *Au Maroc en 1789*, *Mercure de France*. 1^{er} juin 1924.

(3) P. Deloncle, *Le bombardement de Salé par Dubourdieu en 1851*. *Revue Maritime*, 1923.

(4) Commandant Justinard, *Notes sur l'histoire du Soûs au XIX^e siècle*. — *Hespéris*, 1925.

(5) Renaud (D^r H. J. P.), *Recherches historiques sur les épidémies au Maroc*. — *Hespéris*, 1921.

(6) D^r H. J. P. Renaud, *Un nouveau document marocain sur la peste de 1799*. — *Hespéris*, 1925.

La faiblesse du gouvernement chérifien a provoqué la crise marocaine dont l'expédition de Fas de 1911 a hâté le dénouement. Le colonel P. Azan a fait le récit détaillé de cette campagne dont les conséquences politiques ont été si considérables. Tout en exposant les opérations du corps expéditionnaire, l'auteur n'a jamais perdu de vue l'activité diplomatique dont il montre la corrélation parfois aussi l'opposition avec l'activité militaire. Il n'a eu garde non plus de négliger les essais de réformes administratives destinés à restaurer l'autorité chancelante du sultan et à en prévenir l'effondrement total. Les documents alors inédits dont l'auteur disposait, lui ont permis de montrer la complexité de la tâche confiée au général Moinier et à ses collaborateurs. La richesse de l'information, la clarté et l'objectivité de l'exposé donnent à cet ouvrage un prix tout particulier (1).

M. Rober-Raynaud envisage surtout l'affaire marocaine du point de vue diplomatique. Il s'attache à montrer qu'en dépit des apparences, la France a eu, de 1901 à 1912, une politique suivie et qu'elle a menée à bonne fin malgré l'opposition déclarée de l'Allemagne et l'hostilité à peine déguisée de l'Espagne. A l'appui de ses assertions l'auteur invoque non seulement les documents officiels mais aussi des renseignements inédits et des souvenirs personnels. Aussi les historiens de profession ne sauraient-ils accepter ses conclusions que sous bénéfice d'inventaire.

II. — ALGÉRIE.

A) L'ALGÉRIE AVANT 1830

L'ALGÉRIE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, de M. Taillart, intéresse les historiens au moins autant que les littérateurs. L'auteur s'est en effet proposé de déterminer dans quelle mesure la possession de l'Algérie a enrichi le patrimoine intellectuel de la France. Il ne pouvait établir un bilan de ce genre qu'en montrant la répercussion dans le domaine littéraire des faits militaires, politiques, administratifs, économiques. La première partie du livre est consacrée tout entière à la confrontation de ces faits eux-mêmes rappelés de façon succincte mais

(1) Colonel Paul Azan, *L'expédition de Fes*, Paris, 1924.

(2) Rober-Raynaud, *En marge du livre jaune*, Paris, 1924.

(1) Ch. Taillart, *L'Algérie dans la littérature française*, Paris, 1925.

précise avec les écrits de toute nature qui en portent la marque ou en conservent le souvenir. On y trouvera donc une revue des événements militaires, des expériences administratives, de l'évolution économique, des conflits d'idées de personnes, des débats parlementaires, des polémiques de presse. Ainsi compris le sujet était immense et complexe. L'auteur a réussi pourtant à le dominer et à dégager de la masse énorme des faits analysés des conclusions très nettes. Son information est aussi riche que sûre. Les notes infrapaginales dont il a copieusement garni son livre suffiraient à le prouver. Mais M. Tailliar a eu, en outre, l'excellente idée de donner un *ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE MÉTHODIQUE ET RAISONNÉE* contenant 3.177 numéros (livres ou articles de revues). Des analyses substantielles accompagnent chacun des écrits mentionnés et font, de cet « Essai », grâce aux index dont il est muni, un instrument de travail aussi utile que commode à manier.

M. Lespès unit intimement les faits historiques aux considérations géographiques, en exposant le développement d'Alger des origines à 1925. L'importance d'Alger antérieurement à 1830 tient, sans doute, à certains avantages naturels, mais surtout à ce que les Turcs ont choisi cette ville pour capitale. Depuis l'occupation française, les progrès d'Alger sont en corrélation avec l'extension de la conquête et la mise en valeur du pays. L'histoire de la capitale est inséparable de celle de la colonie et en reflète les vicissitudes (2).

En ce qui concerne le nom même de la ville, M. Lespès établit que la forme française de ce nom, dérive de la forme Alger (prononcée Aldjère) adoptée dès le XV^e siècle par les Catalans, et qui n'est elle-même qu'une contraction de l'arabe al-Djezira (3).

Nos connaissances sur l'Algérie avant 1830 sont encore bien incomplètes. Il nous faut cependant signaler divers travaux de détail concernant cette période. M. de Santi (4) a tiré d'une brochure italienne publiée à Florence en 1604, le récit de l'incendie des galères turques dans le port d'Alger, pendant la nuit du 13 avril 1604, par le capitaine anglais Richard Giffort,

(1) Ch. Tailliar, *L'Algérie dans la littérature française. — Essai de bibliographie méthodique et raisonnée*, Paris, 1925.

(2) R. Lespès, *Alger, esquisse de géographie urbaine*, Alger, 1925.

(3) R. Lespès, *L'origine du nom français d'Alger*. *Revue Africaine*, 1926.

(4) L. de Santi, *Une insulte du port d'Alger*. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, 1926.

agissant à l'instigation du grand duc de Toscane. M. Dény a extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale d'Alger des chansons de janissaires dont il a publié le texte accompagné de la traduction. Une douzaine de ces chansons sont inspirées par les attaques des puissances chrétiennes contre Alger, sous le règne du dey Qodja Mohammed Pacha en particulier par l'expédition de l'amiral espagnol, Angelo Barcelo (1784) (1). L'histoire de l'esclavage dans les pays barbaresques s'est enrichie d'une étude de M. J. Cazenave sur la captivité de Cervantès à Alger et sur son séjour à Oran (2), ainsi que d'un important travail du P. Coste qui expose la fondation de la mission de Barbarie et le rôle de saint Vincent de Paul. Un rapport inédit de Jean Levacher fournit des détails nouveaux sur l'activité des missionnaires (3).

L'histoire de la domination espagnole à Oran n'a pas encore fait l'objet d'une étude d'ensemble, mais M. J. Cazenave décrit, d'après des documents d'archives, l'organisation militaire et administrative des « Presides » au XVIII^e siècle (4). Un mémoire du commandant général Valléjo (1734), traduit par M. Cazenave (5) et un autre mémoire de l'ingénieur Honlabat (1772), traduit par M. le commandant Pellecat (6) nous renseignent sur la situation matérielle et sur les moyens de défense d'Oran. Les troupes régulières étaient renforcées par des contingents fournis par les tribus ralliées à l'Espagne. Une note de M. Bodin explique l'origine du nom de Motagazez, donné à certains de ces auxiliaires (7). La liste même

(1) J. Dény, *Chansons des Janissaires. Mélanges René Basset*, Paris, 1925.

(2) J. Cazenave, *Cervantès à Oran (1581). Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, 1923). *L'esclavage de Cervantès à Alger. (Bull. de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, 1924)*.

(3) Le P. Coste, *Saint Vincent de Paul et la Mission de Barbarte. Rapport de Jean Levacher. Rev. d'Histoire des Missions*, 1924.

(4) J. Cazenave, *Les présides espagnols d'Afrique (leur organisation au XVIII^e siècle)*, *Rev. Africaine*, 1924.

(5) J. Cazenave, *Contribution à l'Histoire du vieil Oran. Mémoire sur l'état et la valeur des places d'Oran et de Mers-el-Kebir. Rev. Africaine*, 1925.

(6) *Relacion de la consistencia de las plazas de Oran y Mazarquivir. Bull. Oran*, 1924.

(7) A. Bodin, *Note sur le nom donné par les Espagnols à certains de leurs auxiliaires indigènes pendant leur occupation d'Oran. Bulletin d'Oran*, 1923.

des tribus constituant le « makhzen » espagnol est fournie par un pamphlet arabe de Sidi Abd-el-Kader el-Mecherfi, publié et traduit par M. Bodin (1). Réoccupé définitivement par les Turcs en 1792, Oran fut, jusqu'en 1830, la résidence des beys de l'Ouest. Sur le dernier de ces beys, Hassan, une chronique indigène, dont nous devons la traduction à M. Bodin, apporte des renseignements assez abondants (2).

Les rapports de la France et de la Régence d'Alger furent assez tendus pendant les dernières années du XVIII^e siècle. Les extravagances de l'envoyé du Directoire, Herculaïs, dont M. F.-Ch. Roux (3) montre la singulière façon de comprendre la mission dont il était chargé, n'étaient pas de nature à maintenir la bonne harmonie entre les deux Etats. L'expédition d'Egypte amena une rupture complète. Dubois-Thainville réussit pourtant à rétablir la paix. La correspondance de cet agent, ainsi que divers documents des Affaires Etrangères (fonds Turquie) ont permis à M. Déhérain de suivre les vicissitudes de cette négociation qui aboutit au traité du 7 nivose, an X (4). Les Algériens n'en donnèrent pas moins à la France de nouveaux sujets de plaintes, si bien que Napoléon songea à entreprendre une expédition contre la Régence. Le commandant Boutin fut chargé de recueillir sur place les renseignements propres à faciliter l'exécution de ce projet. M. Auriant a publié presque intégralement la correspondance adressée à cette occasion par Boutin à Decrès (5). Quant au mémoire rédigé par Boutin, dont M. Nettement n'a reproduit qu'une partie dans son histoire de la conquête d'Alger, il a été publié intégralement par M. Esquer (6) qui a joint

(1) A. Bodin, « *L'agrément du lecteur* », notice historique sur les Arabes soumis aux Espagnols, par Si Abd el-Kader el Mecherfi. *Rev. Africaine*, 1924.

(2) A. Bodin, *La brève chronique du bey Hassan*, extraits traduits de la Tala'r-os-Sr'di al Mazari. *Bulletin.....*, Oran. 1924.

(3) Fr. Ch. Roux, *Les travaux d'Herculaïs, ou une extraordinaire mission en Barbarie*. *Rev. Hist. des colonies françaises*, 1927.

(4) H. Déhérain, *La mission du commissaire Dubois-Thainville auprès du dey d'Alger* (ans VIII et IX — 1800-1801). *Rev. Hist. des colonies françaises*, 1926.

(5) Auriant, *Sur la piste du mystérieux Boutin. L'odyssée algérienne*. *Mercur de France*, 1925.

(6) Collection de documents inédits sur l'histoire de l'Algérie après 1830. — 2^e série. Documents divers. III. *Reconnaissance des villes forts et batteries d'Alger par le chef de bataillon Boutin (1808), suivie des mémoires sur Alger par les consuls de Kercy (1791) et Dubois-Thainville (1809)*. Cartes et dessins, Paris (Honoré Champion), 1927.

au texte les fac-similé de 13 dessins faits par Boutin à Alger ainsi que de deux cartes exécutées d'après ces dessins au ministère de la Guerre en 1830. Le même ouvrage comprend le rapport rédigé en 1791 par le consul de France de Kersey, qui indiqua le premier la baie de Sidi-Ferruch comme le point le plus propre au débarquement et par le rapport général sur la Régence, écrit en 1809 par le consul Dubois-Thainville. Ces trois documents, comme le remarque M. Esquer, nous donnent la somme des connaissances que l'on possédait sur Alger au début du XIX^e siècle. Durant cette période troublée, la colonie européenne d'Alger ne comprenait guère que les consuls, et leur personnel. Sur l'existence de cette petite société isolée au milieu des Barbaresques, on lira avec profit et agrément les quelques pages où M. J. Bardoux (1) met en œuvre les renseignements contenus dans le livre aujourd'hui oublié de Mrs Broughton, fille du consul anglais Blankley (*Six years residence in Algier*, London 1842).

La Grande Kabylie a échappé presque complètement à l'autorité turque. Le Djurdjura et les régions voisines ont réussi à conserver jusqu'à la conquête française leur indépendance politique et leurs institutions particulières. M. Boulifa (2) a tenté de dégager les faits les plus caractéristiques de cette histoire, en utilisant non seulement les indications des chroniqueurs européens et indigènes, mais aussi les traditions conservées dans le pays. Son livre consciencieux mais quelque peu touffu fait nettement ressortir la persistance du sentiment démocratique, grâce auquel les Zouaoua sont parvenues à empêcher l'établissement durable de gouvernements autocratiques comme celui des Ben el Kadhi de Koukou, et ont réussi à se soustraire à la tyrannie de l'aristocratie locale comme à la domination de maîtres étrangers. L'auteur insiste également sur le rôle considérable des marabouts, défenseurs de la liberté politique, restaurateurs des institutions berbères et propagateurs des idées de concorde et de justice.

B) L'ALGÉRIE DEPUIS 1830

M. Esquer (3) a renouvelé sur bien des points l'histoire de l'expédition de 1830, grâce à la mise en œuvre de documents

(1) J. Bardoux, *La vie d'un consul à Alger*. *Rev. Africaine*, 1924.

(2) S. A. Boulifa, *Le Djurdjura à travers les âges. Organisation et indépendance des Zouaoua (Grande Kabylie)*, Alger, 1925.

(3) G. E. Esquer, *Les commencements d'un Empire. La prise d'Alger*, Paris, Alger, 1923.

tirés des archives d'Alger, de Paris et même de Londres, et grâce au parti judicieux qu'il a su tirer des publications de toute nature parues depuis un demi-siècle. Sur les origines du conflit franco-algérien, sur les événements de la campagne, sur les généraux qui dirigèrent les opérations, sur les manifestations de l'opinion publique, il ajoute beaucoup à ses devanciers. Une forme alerte et piquante rend la lecture de cet ouvrage si riche d'informations particulièrement attrayante.

Le rôle du général en chef a été diversement jugé. M. Gautherot, qui a eu à sa disposition les papiers de Bourmont, eût pu, semble-t-il, apporter dans la biographie qu'il a consacrée à ce personnage (1), des éléments nouveaux d'appréciation ; il ne l'a pas fait, se réservant, déclare-t-il, de traiter tout au long la question dans un livre spécial.

L'histoire de l'Algérie depuis 1830 ne pourra être sérieusement entreprise tant que les documents conservés dans les dépôts de la colonie et de la Métropole n'auront pas été mis à la portée des travailleurs. De là l'incontestable utilité de la *Collection de documents inédits sur l'histoire de l'Algérie après 1830*, publiés sous les auspices du Gouvernement général. Dans la 1^{re} série (Correspondance des Gouverneurs généraux) ont paru, outre la correspondance du duc de Rovigo (2), celles de Voirol (3), de Drouet d'Erlon (4) et de Damrémont (5). Les deux premières se rapportent à une période d'incertitude et de transition, où l'on n'avait pas encore adopté en Afrique une politique bien définie. Voirol, cependant, consolida la domination française autour d'Alger et assura ainsi une base solide aux entreprises ultérieures. La faiblesse et l'irrésolution de Drouet d'Erlon faillirent, en revanche, compromettre le prestige et les intérêts français. La prise de Constantine par Damrémont répara l'échec subi en 1836 par Clauzel, mais la correspondance relative à l'expédi-

(1) G. Gautherot, *Un gentilhomme de grand chemin. Le maréchal de Bourmont (1773-1846)*, Paris, 1925.

(2) *Correspondance du duc de Rovigo (1831-1833)* publiée par G. Esquer, 3 vol. et table, Alger, 1914-1924.

(3) *Correspondance du général Voirol*, publiée par G. Esquer, Paris, 1924.

(4) *Correspondance du général Drouet d'Erlon (1834-1835)*, publiée par G. Esquer, Paris, 1926.

(5) *Correspondance du général Damrémont (1837)*, publiée par G. Yver, Paris, 1927.

tion montre la répugnance du gouvernement à la politique de conquêtes et d'expansion territoriale. L'étude des « Documents relatifs au traité de la Tafna (1) conduit aux mêmes conclusions. Les pièces contenues dans ce volume permettent de suivre de près la marche des négociations et de constater les premiers effets du rétablissement de la paix dans la province d'Oran et même dans les autres parties de la Régence.

Après la prise d'Alger le gouvernement hésita longtemps sur la politique qu'il convenait d'adopter en Afrique. Le problème de l'abandon ou de la conservation des territoires occupés donna lieu à de vives discussions dans les Chambres. M. Valet a étudié les débats parlementaires que suscita cette question de 1830 à 1838. Il a ainsi apporté à l'histoire de l'Algérie une contribution fort utile. Elle le serait, toutefois, davantage, si l'auteur avait pris soin de rechercher dans les journaux et les brochures les manifestations diverses de l'opinion. Peut-être eût-il pu essayer aussi de discerner sous la phraséologie parlementaire les raisons profondes qui déterminaient les hommes politiques à se prononcer dans un sens ou dans l'autre (2).

Un des premiers effets de l'incertitude gouvernementale fut, dès la fin de 1830, la réduction des effectifs de l'armée d'Afrique. Clauzel, qui voulait néanmoins faire reconnaître l'autorité française sur toute la Régence, eut alors l'idée de confier l'administration du beylik de l'ouest à un prince tunisien vassal de la France. Une garnison tunisienne sous les ordres d'un khalifa occupa Oran pendant onze mois, sans autre résultat que d'exciter le mécontentement des habitants par ses rapines et ses cruautés. Les détails donnés à ce sujet par M. Demontès expliquent l'insuccès de cet expédient auquel on ne tarda pas à renoncer (3). Ces mêmes hésitations eurent leur contre-coup sur l'administration intérieure et l'on dut, pendant plusieurs années, recourir à des moyens de fortune. Quelques vestiges de l'ancienne organisation subsistèrent cependant, par exemple les corporations indigènes, telles que celle des Mzabites. Ceux-ci, réussirent à se concilier les

(1) *Collection de documents inédits sur l'histoire de l'Algérie après 1830. — 2^e série. Documents divers. — II. Documents relatifs au traité de la Tafna*, publiés par G. Yver, Alger, 1924.

(2) René Valet, *L'Afrique du Nord devant le Parlement au XIX^e siècle (1828-1838-1880-81)*, Paris, 1924.

(3) V. Demontès, *Un essai de protectorat tunisien à Oran (9 février 22 mai 1831)*, *Revue Histoire des colonies françaises*, 1926.

bonnes grâces des Français, en leur servant, comme le conjecture avec beaucoup de vraisemblance M. Lespès, d'agents d'information, et en leur rendant ainsi des services analogues à ceux qui leur avaient valu la possession de privilèges octroyés par les Turcs (1).

Abd el-Kader a été l'adversaire le plus sérieux que les Français aient eu à combattre en Algérie. Le colonel Azan a retracé la carrière mouvementée de l'émir. Il a étudié les manifestations les plus diverses de son activité, comme guerrier, chef d'Etat, homme de religion ; il a même tenté d'analyser et d'expliquer l'évolution de ses sentiments à l'égard des chrétiens. Les réserves que commandent certaines appréciations de l'auteur sur ce point délicat, n'enlèvent rien à la valeur intrinsèque d'un ouvrage dont la composition a exigé de longues recherches et une accumulation de matériaux véritablement imposante. M. Azan n'a négligé, croyons-nous, aucune source imprimée, il a mis en œuvre de nombreux documents d'archives publiques ou particulières, il a tiré le plus heureux parti des traditions locales et des souvenirs transmis à la génération actuelle par les contemporains de l'émir. La sympathie qu'il manifeste pour son héros et la préoccupation évidente de tirer de cette étude des conclusions pratiques, ne l'ont point empêché de se plier aux exigences d'une méthode rigoureuse (2).

Le traité du 26 février 1834, affermit la situation encore incertaine de l'émir. Les contemporains et les écrivains postérieurs ont jugé sévèrement le négociateur de ce traité, le général Desmichels. M. Cockenpot a repris la question en se reportant aux sources elles-mêmes. Il a pu ainsi exposer de façon détaillée la genèse, le développement et les résultats de la négociation. Il a débrouillé avec patience et sagacité cette affaire assez compliquée ; les conclusions judicieuses et équitables auxquelles il aboutit ne paraissent pas sujettes à révision (3).

Le traité Desmichels n'était, pour Abd el-Kader qu'une trêve. Les hostilités recommencèrent dès l'année suivante entre l'émir et les Français. Lamoricière envoyé par Drouet d'Er-

(1) R. Lespès, *Quelques documents sur la corporation des Mzabites dans les premiers temps de la conquête. Rev. Africaine*, 1925.

(2) Colonel P. Azan, *L'émir Abd el-Kader (1802-1883) ; du fanatisme musulman au patriotisme français*, Paris, 1927.

(3) Cockenpot, *Le traité Desmichels, Publications de la Faculté des Lettres d'Alger*, t. LVII, Paris, 1924.

lon auprès d'Ab-el-Kader arriva trop tard pour empêcher la rupture. Il put seulement, comme il ressort des documents publiés par le colonel P. Azan (1), empêcher que la défaite des Français à la Macta, ne tournât au désastre.

Onze ans après la Macta, Abd el-Kader remportait un nouveau succès sur les Français à Sidi-Brahim. Des prisonniers faits par l'émir, onze seulement échappèrent au massacre de leurs compagnons et recouvrèrent leur liberté après un an d'une captivité dont les papiers inédits de Courby de Cognord, de Cabasse, de Roland ont permis au colonel P. Azan de retracer les émouvantes vicissitudes (2).

Dans sa lutte contre les Français, Abd el-Kader sollicita et obtint l'appui du gouvernement chérifien. Une consultation juridique demandée par lui au sultan du Maroc, montre comment il comptait utiliser la haute autorité religieuse de celui dont il se déclarait le khalifa, pour justifier sa propre conduite vis-à-vis des musulmans qui refusaient de se soumettre à son autorité.

Les 88 lettres publiées par M. Ismaël Hamet, fournissent des preuves non moins indéniables de la mauvaise volonté du makhzen à notre égard. De ces lettres, qui s'espacent de 1829 à 1848, les unes sont relatives aux rapports du sultan de Fas avec les habitants de Tlemcen, les autres aux relations de ce prince avec l'émir, à la délimitation de la frontière algérienne, enfin à l'organisation de la province d'Oudjda (4).

Le nom de Bugeaud demeure inséparable de celui de son adversaire et de l'histoire même de la conquête. Les lettres inédites publiées par sa petite-fille, Mlle Feray-Bugeaud d'Isly constituent un document capital pour la connaissance du maréchal. Leur valeur psychologique l'emporte sur leur valeur proprement historique, qui n'est pas cependant négligeable. Elles nous révèlent en effet, ses indéniables qualités, son énergie, sa ténacité, sa continuité de vues, son sens des réalités, mais elles mettent aussi en pleine lumière, ses graves défauts, étroitesse d'esprit, partialité, autoritarisme, mépris

(1) Colonel P. Azan, *Le commandant Lamoricière, lors du désastre de la Macta*. Bull. . . . , Oran, 1925.

(2) Colonel Paul Azan. *Les prisonniers de Sidi Brahim*. Bulletin Société de Géographie d'Alger, 1925 et 1926.

(3) Colonel Paul Azan et Abou Bekr Abdessalam ben Chaïb, *Une consultation juridique d'Ab el-Kader*. Bull. . . . , Oran, 1925.

(4) Ismaël Hamet, *Le gouvernement chérifien et la conquête d'Alger*. Mémoires de l'Académie des Sciences coloniales, 1925.

de l'élément civil, hostilité à tout contrôle. Que cette publication serve ou non la mémoire du maréchal, ce n'est pas ici le lieu de le discuter. Elle substitue, et c'en est le grand intérêt, à l'effigie légendaire un individu bien vivant, au héros de Plutarque un homme avec ses faiblesses et ses passions (1).

Les préférences de Bugeaud pour le régime militaire s'expliquent, en partie, par la nécessité de contenir des populations récemment soumises. Le maintien de ce régime se justifiait moins après l'achèvement de la conquête. Aussi le gouvernement provisoire de 1848, tenta-t-il d'assimiler au point de vue administratif l'Algérie à la métropole. Mais l'institution du régime civil fut mal accueillie par les militaires dont elle restreignait les attributions. M. Ch. A. Julien a narré les conflits qui s'élevèrent entre les généraux et les préfets en particulier à Oran et se terminèrent par la défaite de ceux-ci (2). Le second empire rendit aux officiers la prépondérance dont ils avaient été un moment dépouillés. Leur autoritarisme et les pratiques des bureaux arabes, rouage principal du régime militaire, soulevèrent de violentes protestations et donnèrent un grand retentissement à des incidents tels que l'affaire du capitaine Doineau. M. Delayen relate avec force détails inédits cette cause célèbre, mais, se bornant à présenter les dossiers de l'accusation et de la défense, il laisse au lecteur le soin d'en tirer les conclusions (3).

La création du ministère de l'Algérie et des colonies fut considérée comme une satisfaction donnée aux partisans du régime civil et de l'assimilation. Ce ministère, toutefois, n'eut qu'une existence fort brève (24 juin 1858-24 novembre 1860). M. Robert Moulis en expose les origines, en montre le fonctionnement, recherche les raisons qui en déterminèrent la suppression. M. Moulis a écrit un livre consciencieux mais n'a point épuisé le sujet. L'exposé qu'il nous présente se réduit trop souvent à l'analyse et au commentaire

(1) *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly (1808-1849)*, colligées et annotées par M. le capitaine Tattet et publiées par Mademoiselle Féray-Bugeaud d'Isly, Paris, 1923.

(2) Ch. A. Julien, *Le conflit entre les généraux et les préfets sous la seconde république*. *Rev. de la Révolution de 1848*, 1924.

(3) G. Delayen, *Les deux affaires du capitaine Doineau. L'affaire de la diligence de Tlemcen (1856). L'évasion de Bazaine (1874)*, Paris, 1924.

des textes réglementaires. On regrette que l'auteur ne nous fasse pas mieux connaître les résistances que rencontra le nouveau régime chez ceux-là mêmes qui étaient chargés de l'appliquer et qui se jugeaient lésés par les changements introduits. On s'expliquerait peut-être mieux ainsi l'échec complet d'une réforme dont la population européenne attendait les meilleurs résultats. M. Moulis n'en a pas moins fait œuvre utile, et son travail, le premier qui ait été consacré à cet épisode important de l'histoire administrative algérienne, pourra servir de base à des travaux ultérieurs (1).

Cette expérience malheureuse eut pour conséquence la restauration et même le renforcement du régime militaire qui suscita les mêmes récriminations que par le passé. Alphonse Daudet qui, à cette époque (1861-62), visita le pays, en a, dans *Tartarin de Tarascon*, esquissé sous une forme humoristique un tableau lamentable. M. Caillat, établit par une analyse extrêmement minutieuse que les impressions de Daudet reposent sur la vision directe des faits, et, rassemblant lui-même les traits épars dans le roman et dans les documents contemporains, prouve que la situation matérielle et morale de la colonie justifiait les critiques de l'auteur de *Tartarin* (2).

Un des griefs les plus fréquemment invoqués contre le régime est l'incapacité dont il a fait preuve en matière de colonisation. Ces reproches ne laissent pas que d'être mérités. L'administration ne se souciait même pas, en effet, d'assurer la stricte application des mesures qu'elle avait édictées. Combien de concessionnaires, à l'exemple de Themistocle Lestiboudois (3) conservèrent, sans les mettre en valeur, les terres que de puissantes influences leur avaient fait obtenir ? Plus lourde encore apparaît la responsabilité de l'administration, lorsqu'il s'agit des vastes domaines abandonnés à des sociétés de capitalistes, telles que la Société genevoise, la Société de l'Habra et de la Macta, la Société générale algérienne. De l'étude approfondie à laquelle s'est livré M. Passeron, il ressort nettement que les buts qui leur

(1) R. Moulis, *Le ministère de l'Algérie (24 juin 1858 — 24 novembre 1860)*, Paris, 1926.

(2) J. Caillat, *Le voyage d'Alphonse Daudet en Algérie (1861-62)*. *Revue Africaine*, 1923-1924.

(3) Ch. A. Julien, *La concession de Themistocle Lestiboudois*.

(4) René Passeron, *Les grandes compagnies de colonisation dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1926.

avaient été assignés, mise en culture du sol, peuplement, exécution de travaux d'intérêt général ne furent pas atteints, parce que l'administration, loin d'imposer aux concessionnaires la stricte exécution des obligations prévues dans leur contrat, leur permit de s'y soustraire. Aussi la condamnation de principe portée par M. P. contre la grande colonisation est peut-être excessive, d'autant que l'auteur lui-même, dans la partie de son livre consacrée à la Tunisie et au Maroc, démontre que ce système judicieusement appliqué a donné des résultats satisfaisants. Sous ces réserves, l'ouvrage de M. P. apporte une contribution fort appréciable à l'histoire de la colonisation algérienne. On souhaiterait seulement que les considérations juridiques empiétassent moins sur l'exposé proprement historique, ce qui, toutefois ne saurait surprendre, le livre de M. P. ayant été présenté comme thèse de doctorat en droit. Les deux brochures de M. E. Violard (1), résument l'histoire de la colonisation algérienne. L'auteur a réussi à condenser en une centaine de pages une masse considérable de faits et à dresser, en quelque sorte, le bilan des diverses expériences tentées dans la colonie. Ses appréciations toutes personnelles sont aussi éloignées de l'optimisme officiel que du dénigrement systématique.

Parmi les essais de colonisation tentés depuis 1830, un des plus originaux est sans doute la fondation par le cardinal Lavigerie de villages peuplés d'Arabes chrétiens, Sainte-Monique et Saint-Cyprien des Attafs dans la vallée du Chélif. Cette création n'est d'ailleurs qu'un détail dans l'œuvre immense du cardinal, mais elle se rattache intimement à l'idée maîtresse du prélat : la restauration du christianisme en Afrique. Cette idée d'ailleurs avait été exprimée sous des formes diverses avant que Mgr Lavigerie tentât de la réaliser de façon pratique. M. Goyau rappelle, en effet, que divers publicistes, surtout Veillot, avaient signalé les effets fâcheux de l'indifférence des Français en matière religieuse et soutenu que la substitution de la croix au croissant était le seul moyen de rendre durable la domination française (2). Il semble bien que le cardinal, tout en pratiquant la large tolérance commandée par les circonstances, n'ait point pensé autre-

(1) Emile Violard, *Les villages algériens (1830-1870)*. Alger, 1925. — *Les villages algériens (1870-1890)*. Alger, 1926.

(2) G. Goyau, *Les premiers contacts de l'âme française avec l'Afrique musulmane*. (Rev. hebdomadaire. 1925)

ment. C'est cette pensée directrice que M. G. Goyau retrouve dans toutes les manifestations d'une activité multiforme qui valut au cardinal d'éclatants triomphes mais aussi d'amers déboires. Dans le livre écrit à l'occasion du centenaire de Mgr Lavigerie, l'auteur met au premier plan l'œuvre du missionnaire et y ramène tout le reste. Il insiste sur les services rendus à l'Eglise et à la foi, sans omettre néanmoins le profit qu'en ont pu tirer la France et la civilisation. Le livre est d'un apologiste, mais aussi d'un historien averti (1). Aussi s'étonnera-t-on que M. Goyau ait sous-estimé les résultats obtenus par la France en Algérie de 1830 à 1860.

La conquête de la Kabylie en 1857 a marqué la fin de la grande guerre en Afrique ; la tranquillité a été néanmoins plus d'une fois troublée depuis cette époque par des insurrections qu'il a fallu réprimer par la force. L'insurrection kabyle de 1871 a été de beaucoup la plus sérieuse. Aux récits détaillés de Rinn et de Robin, on pourra ajouter les souvenirs personnels de M. Pradel de Lamaze, sur le siège de Tizi-Ouzou (2) et de M. Marie Peytral sur le siège de Dellys (3). A l'insurrection de l'Aurès se rapporte la lettre d'un marabout aux Ouled Aïssa, publiée par M. Luciani (4). Dans les confins algéro-marocains l'impuissance et la mauvaise volonté du makhzen ont aussi suscité à la France de graves embarras.

M. le lieutenant-colonel Voinot (5) s'est imposé la tâche de rassembler et de coordonner les renseignements épars dans les archives de la division d'Oran, de la subdivision de Tlemcen, du cercle de Marnia. Il s'en est acquitté avec une conscience peut-être excessive, car le lecteur éprouve parfois quelque peine à se reconnaître au milieu des innombrables incidents que l'auteur s'est cru obligé de relater. Une impression

(1) G. Goyau, *Un grand missionnaire. Le cardinal Lavigerie*. Paris, (Plou) 1925.

(2) Pradal de Lamaze, *Le siège de Tizi-Ouzou et la révolte kabyle en 1871*. *Rev. Africaine*, 1923.

(3) Marie Peytral, *L'insurrection de 1871 dans la commune de Dellys*. *Bulletin Sociét. Géog. Alger*, 1924.

(4) D. Luciani, *Un souvenir de l'insurrection de 1879*. *Rev. Africaine*, 1925.

(5) Lieutenant-colonel Voinot, *L'imbroglie marocain et l'entrevue du général Osmond avec le sultan d'Oudjda*. *Rev. Africaine*, 1923. — *Le système des revendications algériennes contre le Maroc (1876-1881)* *ibid.*, 1924. — *Une époque d'entente cordiale avec l'amel d'Oudjda*, *ibid.*, 1926.

pourtant se dégage, celle d'un manque de continuité regrettable dans la politique suivie à l'égard de nos voisins de l'Ouest.

III. — TUNISIE.

Deux chevaliers de Malte, Francesco Lanfreducci et Otto Bosio, rédigèrent en 1587, sur la demande du grand maître de l'Ordre, un mémoire intitulé « *Costa el Discorsi di Barberia* » (1), où ils décrivent la côte et les principales localités de l'Afrique de l'embouchure du Nil à Cherchel. La Tunisie occupe environ le tiers de ce mémoire, dont M. Monchicourt a publié le texte d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale d'Alger et M. Granchamp donné la traduction. Les auteurs ne sont pas des savants de cabinet ; ils ont des visées politiques et militaires très apparentes ; ils rédigent, selon l'expression de M. Monchicourt, « un programme de razzias ». Aussi ont-ils mis un soin tout particulier à noter les informations qu'ils ont pu se procurer sur les moyens de défense dont disposaient les places littorales et sur les procédés les plus propres à en faciliter l'occupation. Ils ont pris soin également, de rappeler les événements contemporains dont ces parages avaient été le théâtre. Ils nous fournissent ainsi des renseignements précieux sur l'état de la Tunisie à la fin du XVI^e siècle. Leur travail offre donc un intérêt historique autant que géographique. Une préface et des annotations fort copieuses de M. Monchicourt aident à l'intelligence du texte, dont maint passage est embarrassé ou obscur.

La liste des plans imprimés de Tripoli, Djerba, Tunis-Goulette au XVI^e siècle a été dressée par M. Monchicourt (2) qui a réussi à en déterminer l'origine et la filiation. Il existe, par exemple, un rapport certain entre les principaux de ces plans et les deux événements les plus saillants de l'histoire tunisienne au XVI^e siècle : la prise de Tunis par Charles-Quint en 1535, et celle de La Goulette par les Turcs en 1574.

On a cru longtemps que les archives de l'ancien consulat

(1) Lanfreducci et Bosio, *Costa a discorsi di barbaria* (1^{er} septembre 1587). Texte italien inédit publié avec une préface par Charles Monchicourt. — Traduction française par Pierre Granchamp et notes de Charles Mouchicourt. *Rev. Africaine*, 1925.

(2) Charles Monchicourt, *Essai bibliographique sur les plans imprimés de Tripoli, Djerba, Tunis, Goulette et sur un plan d'Alger au XVI^e siècle.*

de France à Tunis avaient disparu lors du pillage de la ville par les troupes algériennes en 1756, M. Grandchamp a eu l'heureuse fortune de les retrouver et le courage méritoire, vu le mauvais état de la plupart des pièces, d'en dresser et d'en publier un inventaire qui comprend déjà cinq volumes (1). Les actes de chancellerie, classés par ordre chronologique, sont tous accompagnés d'une analyse plus ou moins étendue; quelques-uns sont donnés in extenso. Des tables alphabétiques très complètes (noms de personnes citées, listes d'esclaves rachetés, noms des navires etc.) rendent aisées les recherches. L'importance de l'ouvrage est considérable. Il fournit en effet des indications qui permettent d'ores et déjà de combler certaines lacunes et de rectifier des faits erronés; surtout il abonde en renseignements sur la course, la condition et le rachat des esclaves, le rôle des renégats, les relations commerciales entre Tunis et les pays chrétiens, en particulier sur les rapports entre Tunis et Marseille. La publication de M. G., complète ainsi fort utilement, le recueil de Plantet.

Florissante au XVI^e et au XVII^e siècle, la course était, vers la fin du siècle suivant, en pleine décadence à Tunis aussi bien qu'à Alger; elle se releva quelque peu au début du XIX^e siècle pour décliner définitivement à partir de 1808. On le constate aisément par la liste des « teskere » (2), ou passeports délivrés de 1777 à 1824 par le consulat de France aux navires quittant les ports tunisiens pour se livrer à la course. Les indications contenues dans ces documents: nom des propriétaires, nature des navires, armement, nous renseignent de façon précise, sur l'état de la marine tunisienne à cette époque (2).

Le « Mémoire sur Tunis » publié par Chateaubriand en appendice à l'« Itinéraire de Paris à Jérusalem » a fait l'objet d'une étude critique de M. Monchicourt (3). C'est, en somme,

(1) Pierre Grandchamp: I, *La France en Tunisie à la fin du XVI^e siècle (1582-1600)*, Tunis, 1920. — II, *La France en Tunisie au début du XVII^e siècle (1601-1650)*, Tunis, 1921. — III, *La France en Tunisie au début du XVII^e siècle (1611-1620)*, Tunis, 1925. — IV, *La France en Tunisie au XVII^e siècle (1621-1630)*, Tunis, 1926. — V, *La France en Tunisie au XVII^e siècle (1631-1650)*, Tunis-Paris, 1927.

(2) Pierre Grandchamp, *Documents relatifs aux corsaires tunisiens (2 octobre 1777 — 4 mai 1824)*. Tunis, 1925

(3) Charles Monchicourt, *Un autre texte du « Mémoire sur Tunis » publié par Chateaubriand*, *Rev. Histoire des colonies françaises*, 1923.

la reproduction avec quelques différences de détail, d'un opuscule inédit intitulé « Questions de Tunis » (1788), écrit « par C. Nyssen sous la dictée de feu A. Nyssen ». « Questions » et « Mémoire », peuvent, d'ailleurs être considérés comme la reproduction d'un texte primitif que nous ne possédons plus, probablement d'un Mémoire adressé en 1788 par A. Nyssen à l'abbé Raynal et dont celui-ci n'eut pas l'occasion de se servir.

Le comte Philippi, consul général de Sardaigne de 1825 à 1830, avait rassemblé dans un ouvrage resté à l'état de manuscrit à la Bibliothèque royale de Turin, les observations faites au cours de ses voyages dans l'intérieur de la Régence. M. Monchicourt a publié cet ouvrage accompagné d'une notice sur la vie et sur les ouvrages de l'auteur (1). Les renseignements historiques donnés par Philippi ne peuvent être acceptés sans réserve que pour la période postérieure à la mort du bey Hamouda (1814).

La prise d'Alger et la pénétration progressive des Français dans l'intérieur incitèrent La Porte à revendiquer l'exercice des droits de suzeraineté qu'elle avait depuis longtemps négligé de faire valoir sur les Régences barbaresques. Hors d'état d'agir contre la France en Algérie autrement qu'en encourageant la résistance du bey de Constantine, elle réussit en 1835 à se réinstaller à Tripoli, puis, mettant à profit la rivalité des agents français et anglais à Tunis, recourant aussi à des menaces d'intervention armée, elle essaya de replacer la Tunisie sous son autorité. Elle se heurta de ce côté à la volonté bien arrêtée de la France de ne pas laisser s'implanter en Berbérie une influence rivale de la sienne. Cette politique habilement soutenue par les représentants de la France, appuyée, à diverses reprises par des démonstrations navales, décida le bey de Tunis Ahmed à rompre les derniers liens qui le rattachaient à La Porte et amena celle-ci à reconnaître le fait accompli. M. Serres (2) a retracé les diverses péripéties de cette lutte diplomatique jusqu'ici mal connue. Son livre étayé sur une documentation abondante, tirée en grande

(1) Charles Monchicourt, *Fragments historiques et statistiques sur la Régence de Tunis*, suivis d'un itinéraire dans quelques régions du Sahara, par le comte Philippi, agent et consul de S. M. à Tunis. *Revue Histoire des colonies françaises*, 1924.

(2) Jean Serres, *La politique turque en Afrique du Nord sous la monarchie de Juillet*, Paris (Geuthner), 1925, 8°.

partie des archives du Quai d'Orsay, de la Résidence générale de Tunis et du Foreign Office, apporte une contribution aussi neuve qu'importante à l'histoire contemporaine de l'Afrique du Nord.

Malgré les conseils et l'appui de la France, le gouvernement tunisien ne réussit pas à opérer les réformes indispensables pour assurer la prospérité du pays. La situation devint si grave que la France dut intervenir en 1881 et placer la Régence sous son protectorat. L'initiative prise à cette occasion par Jules Ferry souleva dans les Chambres des discussions presque aussi violentes que celles qu'avait suscitées la question d'Alger. M. Valet (1), s'autorise de cette analogie pour faire dans l'ouvrage ci-dessus mentionné l'historique des débats parlementaires auxquels donna lieu l'affaire tunisienne. Il conclut en opposant d'une façon peut-être trop systématique, les hésitations et l'incompréhension des Chambres aux desseins bien arrêtés du gouvernement.

Georges YVER.



(1) René Valet, *op. cit.* 2^e partie. *La Tunisie devant le Parlement.*